



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'environnement SEn
Amt für Umwelt AfU

Impasse de la Colline 4, 1762 Givisiez

T +41 26 305 37 60, F +41 26 305 10 02
www.fr.ch/sen

Règlement d'exploitation

Installation d'élimination des déchets biogènes

Veuillez renseigner tous les champs présents dans le formulaire.

Le présent règlement d'exploitation règle l'exploitation d'élimination des déchets biogènes et vaut pour :

Entreprise : _____

Nom (numéro d'identification selon OMoD) : _____

Adresse administrative : _____

Activité principale : _____

Lieu / Date : _____ Signature : _____

Table des matières

1. Objectif	3
2. Organisation.....	3
2.1. Données d'exploitation (entreprise)	3
2.2. Informations sur le site de l'installation	3
2.3. Données de l'installation	4
3. Infrastructure et parc de machines	5
3.1. Aire d'exploitation.....	5
4. Fonctionnement de l'entreprise	7
4.1. Réception	7
4.2. Préparation / stockage temporaire	8
4.3. Processus principal : compostage	9
4.4. Processus principal : méthanisation.....	10
4.5. Produits	11
5. Prévention des incidents	13
6. Annexes	14

1. Objectif

Le présent règlement d'exploitation constitue la base de la collaboration entre l'entreprise et l'autorité cantonale compétente. L'article 27 de l'ordonnance sur les déchets constitue la base juridique pour l'élaboration du règlement et est défini dans l'aide à l'exécution « [Dispositions générales de l'OLED](#) » de l'Office fédéral de l'environnement. Le règlement doit décrire les principes du recyclage des déchets au sein de l'entreprise, de manière que les processus soient compréhensibles et puissent être consultés à tout moment.

- ☐ A remplir pour tous les types d'installations
- ☐ A remplir uniquement pour le compostage
- ☐ A remplir uniquement pour la méthanisation

2. Organisation

2.1. Données d'exploitation (entreprise)

Nom de l'exploitation	
Propriétaire / titulaire	
Rue	
NPA Lieu	
Personne de contact	
Téléphone	
E-mail	
Site internet	

2.2. Informations sur le site de l'installation

<i>Si identiques aux informations sur l'exploitation, laisser vide</i>	
Nom de l'installation	
Exploitant(e)	
Rue	
NPA Lieu	
Personne de contact	
E-mail	
Site internet	

2.3. Données de l'installation

Commune du site		
Parcelle / n°		
Type d'installation / Nom du procédé	☐ Compostage en bord de champs	☐ Méthanisation agricole
	☐ Compostage en box	☐ Méthanisation industrielle
	☐ Centre de compostage	Nom du procédé :
Quantité traitée totale en tonnes/an matière fraîche selon autorisation d'exploitation		
Part de co-substrat (concerne que les installations agricoles)		
Numéro d'identification (OMoD)		

Responsabilités selon les besoins laisser vides ou les compléter	Nom	Téléphone	Prévue / confirmation / certificat de l'examen* y compris la date À joindre en annexe
Propriétaire / titulaire			
Propriétaire / titulaire			
Exploitant(e)			
Exploitant(e)			
Administration			

* Selon le guide « intercantonal pour l'harmonisation de la formation de base du secteur des biodéchets CH / FL ».
< 5'000 t de déchets acceptés par an au moins une personne, > 5'000 t de déchets acceptés par an au moins deux personnes par site d'installation.

3. Infrastructure et parc de machines

3.1. Aire d'exploitation

Joindre le plan de situation en annexe	
Joindre le plan d'évacuation des eaux en annexe	
Quelles sont les surfaces stabilisés et étanches ?	☐ Réception / place de collecte
	☐ Place de traitement
	☐ Place d'andains
	☐ Place de stockage
	☐ Surface totale utilisable
	☐ Autre
Comment sont drainées les différentes places du site ? - Eaux de place avec jus d'égouttage - Eaux de place sans jus d'égouttage	
Comment l'eau (polluée) des places est-elle collectée et/ou raccordée ?	☐ Fosse(s) sans écoulement ni trop-plein, volume de stockage total env. (en m ³) :
	☐ Mini-STEP (installation individuelle d'épuration)
	☐ Infiltration via la couche d'humus
	☐ Canalisation d'eaux usées
	☐
Comment/quand les eaux de place collectées sont-elles utilisées ?	☐ Valorisées en agriculture
	☐ Humidification du matériel d'entrée / arrosage des andains <u>avant</u> le processus
	☐

Ne remplir que si les eaux de place sont évacuées dans une fosse sans écoulement	☐
Preuve d'une capacité de stockage de trois mois pour le compost et/ou le digestat solide selon l'art. 33 OLED	3 mois de durée de stockage correspondent à _____ m ³ dont : _____ m ³ sur l'exploitation ; _____ m ³ en externe (contrats avec des tiers).
Preuve d'une capacité de stockage de cinq mois pour le digestat liquide / le lisier de fermentation	☐ Non pertinent 5 mois de durée de stockage correspondent à _____ m ³ dont : _____ m ³ sur l'exploitation ; _____ m ³ en externe (contrats avec des tiers).
Joindre la liste des machines en annexe.	
Des matériaux d'entrée liquides (par exemple glycérine, mélasses, résidus de la distillation) sont-ils stockés sur l'installation ?	☐ Oui → Lesquels : Veuillez joindre la liste de stockage des intrants liquides en annexe. ☐ Non
Si nécessaire, une autorisation Ordonnance concernant les sous-produits animaux (OSPA) est-elle disponible ?	☐ Oui ☐ Non
Infrastructure pertinente selon l'OSPA : Comment les substances pertinentes selon l'OSPA sont-elles stockées ?	☐ Réfrigérées ☐ Pasteurisées ☐ _____

4. Fonctionnement de l'entreprise

4.1. Réception

Quels types de déchets / engrais de ferme peuvent être acceptés ? Joindre la liste de réception selon les autorisations (OLED/OSPA) en annexe.	
Comment le matériel livré est-il contrôlé ?	
Comment la quantité et le poids du matériel livré sont-ils enregistrés ?	
Quelles sont les mesures prises en cas de livraison erronée ou contaminée ?	
Quelles sont les mesures prises pour éliminer les éventuelles substances étrangères lors des différentes étapes du processus ?	Collecte : _____ _____ Réception : _____ _____ Traitement : _____ _____ Pendant le processus principal : _____ _____ Après le processus principal : _____ _____

4.2. Préparation / stockage temporaire

Où et comment les substrats livrés sont-ils stockés ?	
Comment s'effectue la réduction des émissions d'odeurs lors des différentes étapes du processus ?	
Où les substrats sont-ils préparés / mélangés pour le processus principal (compostage ou méthanisation) ?	
Comment les substrats sont-ils préparés (mesures, traitement) pour le processus principal (compostage ou méthanisation) ?	
Où et comment sont stockés et éliminés les déchets non valorisables et critiques, les substances perturbatrices, les substances étrangères (par ex. pierres, métaux, matières plastiques, néophytes) ?	
Quels sont les additifs ajoutés au produit de base ?	

4.3. Processus principal : compostage

Comment s'assurer que le processus de compostage se déroule correctement (préparation, surveillance du processus, protocole, etc.)	
Un journal d'exploitation est-il tenu ? Comment les données sont-elles saisies ?	
Joindre en annexe une carte avec les emplacements des andains.	
Qu'est-ce qui est enregistré dans le journal d'andains ? Joindre un exemple du journal d'andains en annexe.	
Les andains sont-ils appliqués une seule fois ou sont-ils réalimentés ?	☐ Application unique ☐ Réalimentation
Comment l'humidité des andains est-elle régulée ?	
Quelle est la durée moyenne du compostage (phase thermophile, phase de maturation) ?	
Comment l'hygiénisation est-elle garantie ?	

4.4. Processus principal : méthanisation

Comment garantir que le processus de méthanisation se déroule de manière optimale (chargement, surveillance du processus, protocoles, etc.) ?	
Comment l'hygiénisation est-elle garantie ?	
Quelles surveillances et mesures sont enregistrées dans le journal d'exploitation ? À quelle fréquence les surveillances et les mesures sont-elles effectuées ? Listes de contrôle et protocole des paramètres de surveillance, y compris la fréquence des mesures, selon l'annexe.	
Un protocole de chargement est-il tenu ? Si oui, quelles sont les informations qui y sont consignées ?	
Quel est le temps de séjour minimal (en jours) du substrat dans le digesteur ?	
Avec quelle matière sèche (MS) ou matière sèche organique (MSO) le digesteur fonctionne-t-il et comment ce paramètre est-il déterminé ?	
Lors d'une vidange de digesteur, où et comment les résidus de digestion colmatés sont-ils analysés et éliminés ? En cas d'ouverture d'un digesteur, veuillez informer le service cantonal de gestion des déchets.	

4.5. Produits

Comment le biogaz est-il utilisé ?	☐ Electricité ☐ Chaleur ☐ Biométhane
Comment le biogaz est-il traité après la méthanisation ?	
Où et comment sont stockés les produits prêts à être distribués ? Voir plan de situation sous chapitre 3.	
Comment éviter que les produits prêts à être distribués ne soient contaminés par des organismes nuisibles ?	
Quelles sont les fractions sortantes produites par l'installation ?	☐ Lisier méthanisé < 20 % de co-substrat ☐ Lisier méthanisé séparé < 20 % de co-substrat ☐ Fumier méthanisé < 20 % de co-substrat ☐ Digestat solide ☐ Digestat liquide ☐ Compost pour l'agriculture ☐ Compost pour l'horticulture ☐ Compost pour les cultures sous serre ☐ Bois énergie ☐ Refus de criblage ☐ Produits spécifiques :
Quelles substances supplémentaires sont ajoutées aux produits finis ?	

Comment les quantités des fractions sortantes sont-elles déterminées ? Balance ou estimation (à l'aide d'une remorque de chargement, de valeurs empiriques, etc.) ?	
Comment les fractions sortantes sont-elles enregistrées ?	☐ HODUFLU ☐ Documents de suivi ☐
Qui prélève les échantillons de nutriments, de polluants et de substances étrangères pour les analyses en laboratoire ?	

5. Prévention des incidents

Quelles sont les mesures prises pour prévenir les incidents et les accidents ?	
Quels contrôles sont effectués pour la sécurité de l'installation ? Par qui et à quelle fréquence (par ex. contrôle des fuites, réception ITIGS (organisme pour la sécurité gazière et le contrôle), service vétérinaire, assurance des bâtiments, etc.) ?	
Existe-t-il un plan d'urgence / une organisation d'alarme ? (Joindre à l'annexe)	
Le biogaz est-il récupéré / traité en cas d'incident ? (2^e cogénération, torchère) ?	☐ Oui Comment : ☐ Non Mais

6. Annexes

Nom / Description	Annexe n°
Organigramme	
Attestations de formation / certificats d'examen	
Plan de situation	
Origine des déchets admis avec contrat	
Plan d'évacuation des eaux	
Liste des machines	
Liste des liquides stockés avec un risque à polluer les eaux	
Liste des codes de déchets autorisés (OLED/OSPA)	
Plan des emplacements des andains avec contrat	
Exemplaire du protocole d'andains employé	
Check-list et protocole paramètres de surveillance / journal d'exploitation pour la méthanisation	

Lieu / Date

Nom, signature exploitant(e)

Annexe n° _____

Liste des machines des installations d'élimination des déchets (machines fixes et mobiles) – Situation en date du _____

Liste des machines et appareils utilisés sur l'installation d'élimination des déchets (centrale de cogénération, machines liées au processus, véhicules utilisés, machines diesel, etc.)

Nom de l'installation : _____

Machine	Machine 1	Machine 2	Machine 3
Fabricant / marque			
Type			
Année de construction			
Puissance nominale / assignée [kW]			
Carburant			
Filtre à particule (oui/non)			
Dernier entretien des gaz d'échappement			
Catalyseur			
Heures d'exploitation par an			